

Avantages sociaux

Statut	Permanent temps complet Temporaire temps complet	Permanent temps partiel Temporaire temps partiel Occasionnel
Congés		
Congés fériés 1 ^{er} Juillet au 30 juin	13 congés par année	5.7% du salaire brut 5.3% pour les infirmières FIQ
Congés maladie 1 ^{er} décembre au 30 novembre	0.8 jour/mois total de 9.6 jours/année payable au 15 déc.	6.21 % du salaire brut 6 % pour les infirmières FIQ 4.21% du salaire brut après 3 mois de service 4% pour les infirmières FIQ
Vacances Période de référence : 1 ^{er} mai au 30 avril	1.667 journée par mois de service 1 an et plus de service au 30 avril : 20 jours Rémunéré comme s'il était au travail	1.667 journée par mois de service 1 an et plus de service au 30 avril : 20 jours 8.77% du salaire brut 8.00% pour FIQ

Régime de retraite

Type de régime	Informations
RREGOP	Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
Retraite Québec	Régimes de retraite et d'assurances
Cotisations personnelles	Année 2026 8.63% du salaire avec exemption annuelle de 18 650 \$
Prestation	Nombre d'années de service cotisées x 2% x moyenne des 5 meilleures années de salaire Ex : Salaire moyen 25 000\$ Service 25 ans Prestation 25 x 2 % x 25 000\$ = 12 500\$

Assurance-salaire

Le régime d'assurance-salaire est un régime de protection du revenu qui vous permet de recevoir un pourcentage de votre salaire lorsque vous êtes invalide en raison d'une maladie ou d'un accident (autre qu'un accident de travail).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'équipe du secteur rémunération et avantages sociaux au poste 3101.